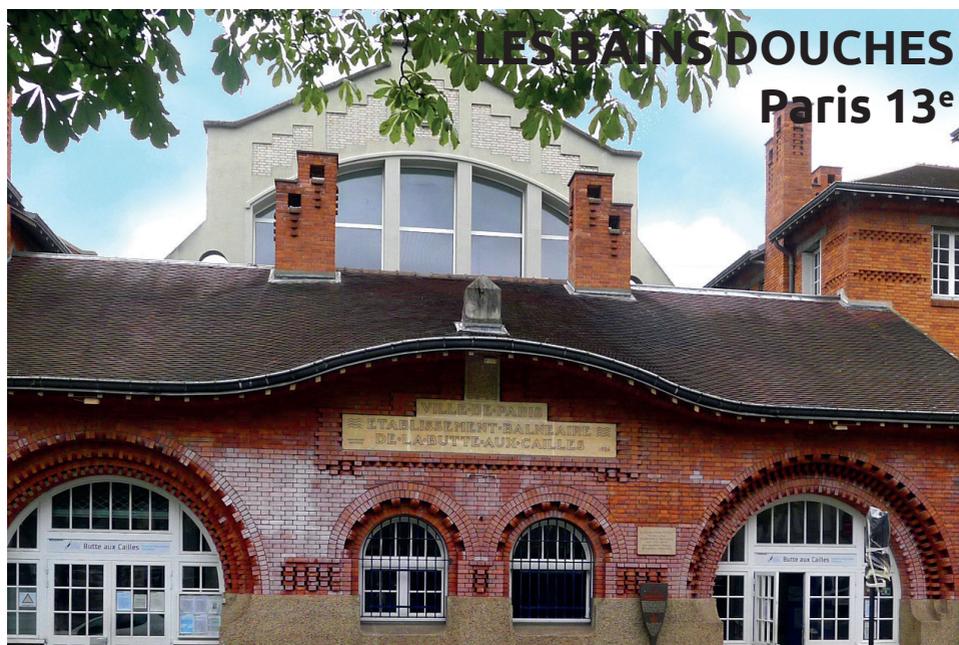


ARCHITECTURES de vos EQUIPEMENTS PUBLICS

Découverte des équipements publics parisiens en chantier



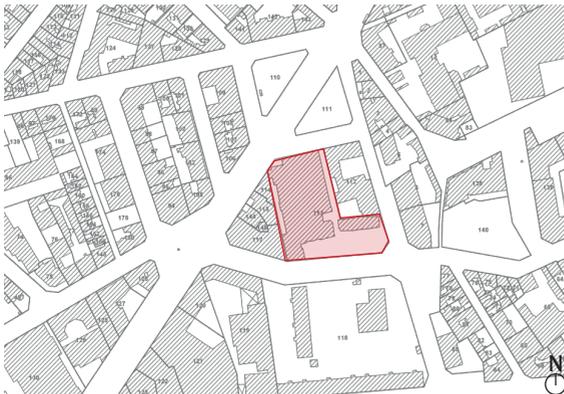
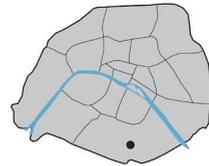
ARCHITECTURES de vos EQUIPEMENTS PUBLICS

La Direction Constructions Publiques et Architecture de la Ville de Paris s'associe au CAUE de Paris pour inviter les Parisiens à une série de visites de chantier.

Piscines, gymnases, école, crèches... ces visites vous permettront de découvrir les grands chantiers de construction et de restructuration des équipements publics parisiens.

LES BAINS-DOUCHES DE LA BUTTE AUX CAILLES

5 Place Paul Verlaine
75013 Paris





Façade nord, entrée principale des bains douches et de la piscine

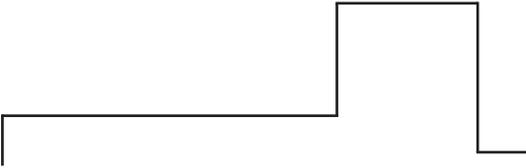
CONTEXTE DE L'ÉQUIPEMENT

L'ensemble constitué de la piscine et les bains douches se situe dans le 13^e arrondissement de Paris, au coeur du quartier de la Butte aux Cailles. Il représente un établissement emblématique de la Ville de Paris, inscrit à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis 1991.

Les bains douches ont été construits en 1901 par Louis Bonnier, Architecte en Chef de la Ville de Paris. Plusieurs travaux d'extension ont eu lieu, notamment la construction en 1924, sur la même parcelle, de la piscine que nous connaissons aujourd'hui.

L'édifice en briques et béton, au style «art nouveau» associe des principes fonctionnalistes et hygiénistes. Cette réalisation est considérée par les historiens comme un des projets fondamentaux de la transition vers le mouvement moderne. Depuis l'extérieur, l'architecture du bâtiment est caractérisée par une composition de volumes lisibles dont chaque partie correspond à une fonction précise.

Le projet conçu par TNA architectes consiste réhabiliter le bâtiment existant de la partie des bains douches.



ARCHITECTURES de vos EQUIPEMENTS PUBLICS

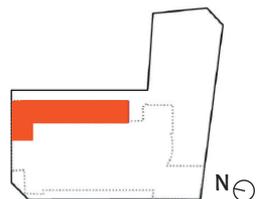
LE PROJET DE RÉHABILITATION

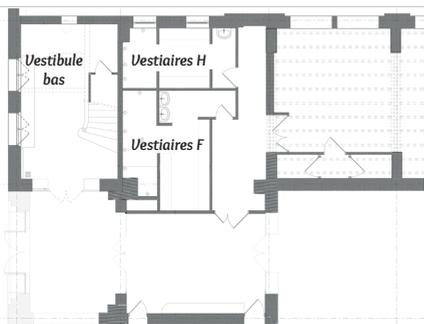
L'opération représente une étape importante dans l'amélioration du service auprès des usagers en augmentant le confort et la qualité d'accueil de l'établissement, c'est-à-dire la mise en accessibilité, la rénovation des équipements techniques, des interventions structurelles ainsi qu'une mise en valeur patrimoniale.

L'aménagement du rez-de-chaussée permet de rénover le vestibule bas tout en conservant l'apparence d'origine et d'ajouter un ascenseur.

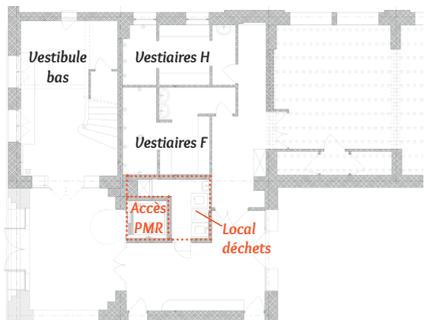
A l'étage, l'apparence historique est également préservée. Des modules détachés des murs prennent place au centre de cet espace. Ils apportent de nouvelles fonctionnalités (telles que des sèche cheveux) et une touche de modernité. Le revêtement en miroir de ces modules reflète le patrimoine du lieu.

Jusqu'à maintenant, les cabines des bains-douches étaient identiques à celles de 1924, bien qu'elles aient été changées. La DRAC souhaitait en conserver l'aspect historique. Cependant, l'étroitesse de ces dernières ne permettait pas une accessibilité tout public. Pour cela, deux cabines d'origine sont sauvegardées comme témoin patrimonial et certaines cabines maintiennent leurs façades à l'identique des façades historiques. Enfin, d'autres cabines sont aménagées de sorte que la taille soit adaptée pour assurer leur accessibilité et fonctionnalité.

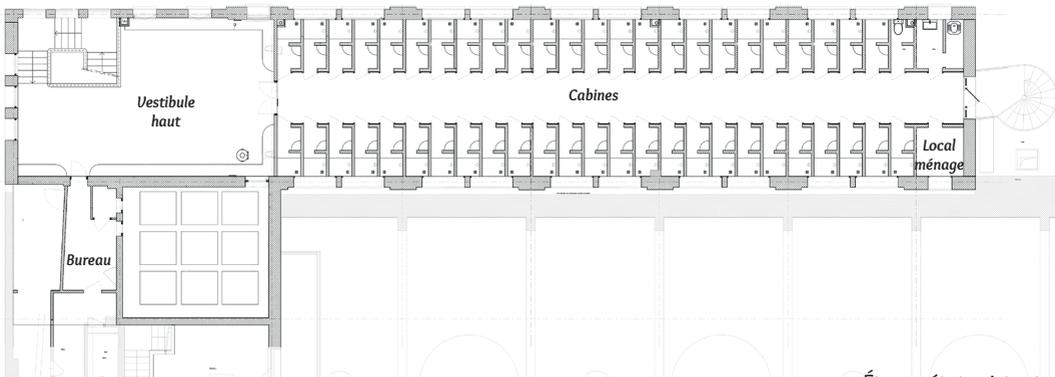




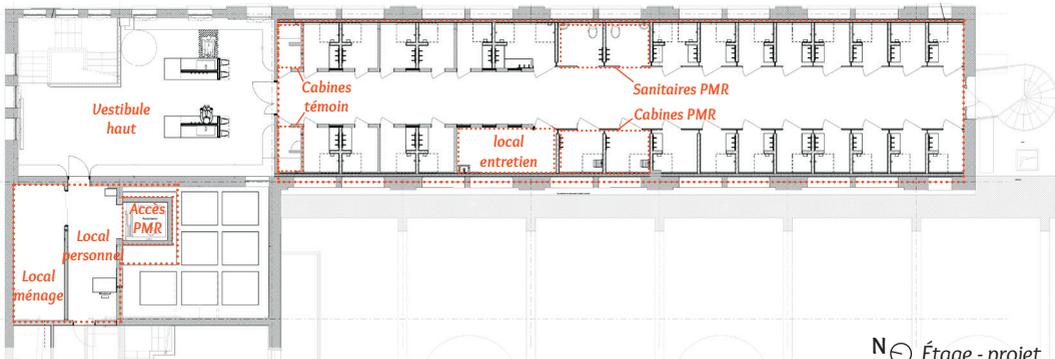
Rez-de-chaussée - état existant



Rez-de-chaussée - projet



Étage - état existant



N ⊖ Étage - projet



Vestibule bas d'époque



Vestibule bas avant rénovation



Cabines d'époque et cabines avant rénovation



Façade d'entrée - 1924

AMÉLIORATION ÉNERGÉTIQUE D'UN BÂTIMENT PATRIMONIAL

Un des objectifs du projet est d'améliorer la performance énergétique du site. En premier lieu, les menuiseries et l'isolation ont été changées, le débit d'eau est réduit, et les chasses d'eau remplacées. L'isolation est un sujet délicat dans le cadre d'un bâtiment inscrit, puisque celle-ci ne peut se faire par l'extérieur. Aussi, des panneaux photovoltaïques ne peuvent pas être installés en toiture.

La piscine et les bains-douches ont été raccordés au réseau de la CPCU, un réseau de vapeur d'eau chaude provenant en partie de la combustion des ordures ménagères parisiennes.

Enfin, le remplacement de la Centrale de Traitement d'Air (CTA) permet l'installation d'un système plus performant, l'objectif étant de ventiler sans rafraîchir l'espace intérieur, surtout en hiver. L'air intérieur, humidifié et réchauffé, est récupéré par un échangeur pour préchauffer l'air entrant.

ARCHITECTURES de vos EQUIPEMENTS PUBLICS



Vue d'oiseau

Programme :

Réhabilitation des Bains Douches de la Butte aux Cailles

Maîtrise d'ouvrage :

Ville de Paris - Direction des Constructions Publiques et de l'Architecture

Conduite d'opération :

Direction des Constructions Publiques et de l'Architecture, Service de la Jeunesse, des Sports et du Patrimoine Concédé

Maîtrise d'œuvre :

TNA architectes, mandataire
EUREXO CHAMPAGNE ARDENNE, économiste
TISCO, BET structure
SOREIB, BET fluides

Entreprise générale :

Vinci Construction

Surface totale de la parcelle :

3 314 m²

Coût des travaux :

2 035 946,26 € TTC

Calendrier :

Études : 2017-2019
Chantier : 2020-2021

Crédits

Documents graphiques :
TNA architectes

Photographies :
TNA architectes, Gallica BNF

Textes :
TNA architectes / CAUE de Paris

TNA
ARCHITECTES

 PARIS

75
c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement